

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/066/5.5

Feuillet n° 070

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 17 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 11 juin 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	38
Votants :	45
Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUI, Patricia FLAGEAT, Guy COUPLET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Jean-Jacques LARENA représente Serge EYMARD, Fabien JOFFRE représente Francis AUMETTRE, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Marie SALVETAT, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Guy COUPLET, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Pierre AUGUSTE, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Michel MEYNARD donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Serge PEDENON, Laurent MONTEIL, Bernard BEAUDRY, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Sabine MALARD donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD.

SECRÉTAIRE : Mme Catherine LUSTRISSY

OBJET : Délégation de pouvoir au Président

Afin de ne pas encombrer les conseils communautaires par des décisions de gestion courante et surtout de permettre une meilleure réactivité, le Code Général des Collectivités Territoriales (art L5211-10) prévoit la possibilité pour le conseil communautaire de conférer des délégations de pouvoirs au Président à l'image de ce qui se pratique dans les communes.

AR PREFECTURE

024-20001150-20190617-DE2019066-DE
Regu le 19/06/2019

Un compte rendu des décisions prises dans ce cadre est communiqué au Conseil Communautaire par une annexe à l'ordre du jour ce qui permet à celui-ci d'assurer un contrôle des décisions prises.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (art L5211-10),

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE de :

- **déléguer les pouvoirs suivants au Président dans le domaine de l'assainissement :**
 1. Attribuer et signer les marchés publics et accords-cadres passés sous forme de procédure adaptée inférieurs à 90 000 € HT, suite à une décision de la commission assainissement.
 2. Signer les conventions de servitude.

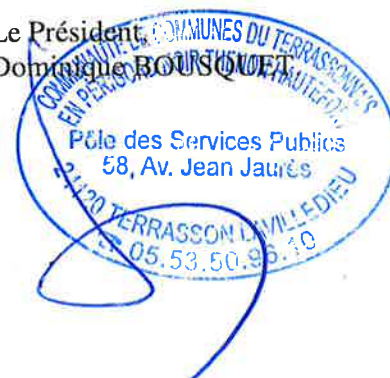
Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,

le 19/06/2019

Le Président,
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20190617-DE2019066-DE
Regu le 19/06/2019